

PREMIÈRE SÉANCE AVEC UN GROUPE D'ANALYSE DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES : COMMENT CHOISIR L'EXPOSANT / LA SITUATION ?

Texte communiqué par

Francis KAFTEL¹

Janvier 2003

Préambule

Est-ce un groupe déjà constitué en dehors, une équipe de direction par exemple, ou un groupe reconstitué, c'est-à-dire regroupant des personnes qui ne se sont jamais vues auparavant et qui n'ont jamais fonctionné ensemble ? Le groupe est-il susceptible de se reconstituer plusieurs fois ? L'animateur place-t-il l'individu avant le groupe ou l'inverse ? Place-t-il la situation avant l'individu ou l'inverse ? Se centre-t-on sur l'intérêt que l'on porte sur la situation ou sur l'intérêt que la personne à d'exposer (quelle que soit la situation) ? Bien d'autres questions s'entrechoquent. Les réponses possibles et non définitives vont dépendre tout autant des référents théoriques de l'animateur, que de sa sensibilité personnelle ou des objectifs qu'il s'assigne par rapport au cadre qu'il met en place. Mais au-delà, l'important n'est-il pas que l'animateur entrevoit les avantages et les inconvénients des choix qu'il est amené à faire.

Je place donc mon intervention dans un cadre spécifique qui est celui d'une première intervention avec un groupe qui se constitue pour la première fois.

Introduction

Le choix de la situation à exposer / de la personne qui va raconter en groupe ne peut se faire s'en faire l'économie préalable des deux interrogations suivantes : «Qui choisit ?» et «Comment est-elle choisie ?». A cela s'ajoute une exigence, celle d'énoncer à l'avance et clairement le cadre de cette sélection aux personnes présentes et les présupposés sous-tendus par l'animateur (cela peut être, par exemple, «*Votre silence est pour moi une façon de dire au groupe que vous acceptez – en tout cas – êtes indifférents au choix qui sera décidé par ceux qui prendront la parole*» ou bien «*Je considérerais que le groupe est d'accord s'il n'y a pas de refus déclaré chez l'un des membres du groupe*»).

Qui choisit ?

Abandonnons l'idée qu'il puisse s'agir de l'animateur seul qui déciderait de la situation pour le groupe. Il retrouverait ostensiblement son statut de référent, ce qui pourrait (c'est *ma crainte* – certains diraient *mon hypothèse*) freiner la circulation de la parole face au censeur déclaré. Tout au plus peut-on imaginer que l'animateur pourrait avoir la décision sur la régulation des thèmes exposés ainsi qu'une régulation sur la charge émotionnelle qu'il convient d'introduire (doit-on exposer au groupe une situation située à 9 sur une échelle de stress qui en contiendrait 9, soit le maximum ?).

A qui donc la décision devrait-elle revenir : au groupe ou à l'individu ? Exposons différents cas de figure que j'ai pratiqués en tant qu'animateur, ou vu pratiqués en tant que

¹ La présentation de ces points de vue n'engage que moi et non l'équipe ANAPRAT d'Amiens à laquelle j'appartiens, même si certains ont pu être déjà débattus au sein de notre équipe.

participant, lors d'une rencontre avec un groupe qui se trouve pour la première fois constitué. Mon intérêt étant de montrer en termes d'avantages ou d'inconvénients des aspects pas forcément perçus. Ces avantages et inconvénients n'étant eux-mêmes que des hypothèses, je prends la précaution de mettre (?) à la fin afin de signifier qu'ils me sont personnels.

- 1- C'est la première prise de parole qui détermine le choix de la situation. En d'autres termes, le choix est limité mais il est validé par cet élan premier. L'hypothèse de départ, qui n'est pas la mienne, serait que celui qui parle le premier est celui qui a le plus envie de parler et que cette position justifie qu'on lui accorde cette possibilité. Avantage : cela peut aller très vite ; il n'existe pas de frustration de la part de celui qui se propose puisqu'il sait que sa situation sera choisie. Inconvénient : il n'y a qu'un unique choix. Certains, avec qui il aurait fallu un peu plus de temps pour rompre le silence qui précède une proposition, restent sur leur désir «insatisfait». (?)
- 2- L'animateur laisse «suffisamment» de temps pour qu'émergent plusieurs situations. Il crée un espace de prise de parole plus important. Les situations sont exposées très brièvement. Le choix est laissé à ceux qui ont pris la parole. Avantage : plus d'espace temporel pour oser poser sa parole. Plus de cas possibles. Inconvénient : un petit nombre décide pour le groupe (?).
- 3- La même modalité que précédemment avec comme seule différence que le groupe, à présent, se met d'accord. Les avis sont donnés par des prises de parole laissées à l'initiative de chacun. Certains peuvent ne pas la prendre (cf. ci-dessus sur ce que cela peut signifier). Avantage : possibilité d'une implication active de l'ensemble du groupe. Inconvénient : on laisse sur le carreau davantage de personnes, peut-être. (?)
- 4- Idem que précédemment avec comme différence que l'animateur, ici, demande à chacun de poser une parole dans le groupe pour exprimer un avis ou le refus d'en donner un. Avantage : l'ensemble des personnes du groupe est mobilisé. Ne se pose plus la question de «l'oser prendre la parole» en grand groupe ni celui du sens qui est à donner au silence de chacun. Inconvénient : coûteux en temps (?), fortement impliquant.
- 5- Chacun doit trouver une situation qu'il serait susceptible d'exposer. Chacun va prendre la parole pour exposer très brièvement sa situation tout en énonçant l'intensité de son désir d'énoncer son récit. Cet élément du désir peut-être pris ou non en compte pour le choix du groupe. En tout cas il n'est pas ignoré. Avantage : une variété très importante de situations. Inconvénient : le caractère un peu «forcé» et imposé de s'exposer. Fortement impliquant.
- 6- Même situation que 5 à la différence près que chacun doit expliquer brièvement ce qu'il recherche quand il va exposer (ses objectifs personnels). Avantage : le questionnement opéré par le groupe est davantage relié au pourquoi j'expose tout en laissant libre chacun de s'affranchir de cet aspect. Inconvénient : difficile, au départ, avec des personnes qui ne savent pas forcément repérer leur(s) motivation(s) personnelle(s). Très impliquant (?)

Remarques / conclusion :

Dès lors qu'il est question de choix, il est question du «Pourquoi je n'ai pas été choisi ?» (ou son contraire) et du «Qu'est-ce que cela va produire en moi si je ne suis pas choisi ? Suis-je capable de le supporter ?». Bien entendu, il n'est pas possible d'apporter une réponse à toutes ces interrogations ni même question d'avoir une volonté active de les traiter dans le cadre de l'analyse de pratiques. Il me semble possible, cependant, d'en atténuer quelques effets néfastes en respectant certains points :

a- Définir / présenter clairement les modalités qui vont présider au choix d'une situation. Elles sont, certes, arbitraires mais moins que si elles étaient inconnues de ceux sur qui elles s'appliquent.

b- Ne pas laisser les personnes transformer leur exposé bref en récit avec le risque qu'elles s'y replongent (émotionnellement parlant) au point que, si elles ne sont pas choisies, elles puissent rester avec cette charge sans forcément pouvoir trouver un moyen de l'atténuer². Si cela devait se produire malgré tout, il serait alors important de leur accorder un temps de parole (en fin de séance) afin qu'elles puissent encadrer le ressenti. Pour que l'absence de mot ne se transforme pas en création de maux. Le rôle de l'animateur est aussi un rôle de repérage et de calibrage.

c- Vérifier la charge émotionnelle de chaque proposition énoncée afin de permettre au groupe / à l'animateur / à l'exposant d'évaluer s'ils sont prêts à la gérer. Conserver à l'esprit que – dans mon approche, centrée sur la situation et non la personne, ce n'est pas l'émotion qui est au cœur de l'analyse de pratiques. En sachant, malgré tout, que toute situation est marquée émotionnellement par le sujet. A vouloir l'ignorer, ne risque-t-on pas de le faire ressurgir avec plus de puissance. Il s'agit simplement d'autoriser ce caractère émotionnel à exister dans le groupe afin de pouvoir l'accueillir sans l'amplifier.

DÉBUT



site <http://probo.free.fr>

² : C'est ce que j'ai pu observer au cours d'une séance d'analyse de pratiques durant l'université d'automne dont le thème était *analyse de pratiques et professionnalité des enseignants* – 28,29,30 et 31 octobre 2002 à Paris.